

Bibliothécaires du Parlement, M. Martin Burrell, \$6,000; M. J. de la B. Taché, \$6,000. Greffier du Sénat, M. A. E. Blount, C.M.G., \$6,000.

Directeur général des élections, M. Oliver M. Biggar, \$12,000.

Greffier de la Chambre des communes, M. W. B. Northrup, C.R., \$6,000.

Juriconsulte du Parlement, M. F. H. Gisborne, I.S.O., C.R., \$6,000.

HOPITAL D'ISOLEMENT PROJETE A VANCOUVER

L'hon. M. STEVENS demande:

1. Le Gouvernement a-t-il reçu du conseil municipal de Vancouver une requête demandant un crédit pour la construction d'un hôpital d'isolement?

2. Le Gouvernement sait-il que chaque année des sommes considérables sont recueillies au port de Vancouver pour le fonds des matelots malades, ce qui donne chaque année un fort excédent sur l'entretien des matelots malades?

3. Le Gouvernement sait-il qu'un bon nombre de maladies contagieuses viennent du trafic maritime entrant à Vancouver?

4. Vu l'excédent précité le Gouvernement se propose-t-il d'accueillir la requête du conseil municipal de Vancouver pour l'érection de l'hôpital en question?

Par l'hon. M. BELAND (ministre de la Santé):

1. Oui.

2. Il n'existe pas de différence notable entre les sommes recueillies et les dépenses faites pour le service.

3. Non.

4. Répondu sous le n° 2.

LA COMMISSION DU GRAIN

L'hon. M. STEVENS demande:

1. Combien d'employés étaient au service de la commission des grains à Vancouver dans chaque mois de récolte de l'année close le 31 août 1924, dans les départements (a) de pesage et (b) d'inspection?

2. Quelle quantité totale de grain, dans l'année-récolte close le 31 août 1924, a-t-on (a) inspectée à l'entrée à Vancouver, (b) à la sortie, (c) pesée à l'entrée, et (d) à la sortie?

3. Quels revenus au total a-t-on retirés des départements (a) de pesage de la commission des grains à Vancouver pour l'année-récolte close le 31 août 1924, et (b) d'inspection?

L'hon. M. LOW (ministre du Commerce):

1. (a) 1923: En septembre, 6; octobre, 7; novembre, 9; décembre, 10.

1924: En janvier, 11; février, 11; mars, 11; avril, 12; juin, 12; juillet, 12; août, 12.

(b) 1923: 5 septembre, 6 octobre, 6 novembre, 10 décembre.

1924: 11 janvier, 16 février, 17 mars, 18 avril, 17 mai, 17 juin, 15 juillet, 17 août.

2. (a) 53,538,521 boisseaux.

(b) 52,415,036 boisseaux.

(c) 53,538,521 boisseaux.

(d) 53,415,036 boisseaux.

[L'hon. M. Copp.]

3. (a) \$95,291.

(b) \$55,233.

TRANSPORT DE PRODUITS PAR LE NATIONAL-CANADIEN

M. SENN demande:

1. Combien de wagons de foin et de paille a-t-on expédiés des endroits suivants d'Ontario par le National-Canadien, en 1923 et 1924: Caledonia, Hagersville, Seneca, Middleport, Canfield?

2. Combien de wagons d'autres produits agricoles ont été expédiés des mêmes endroits dans la même période?

3. Combien de wagons d'autres marchandises ont été expédiés des mêmes endroits dans la même période?

L'hon. M. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux): Cette question pourrait être transformée et approuvée comme demande de dépôt de documents et j'aimerais à la discuter avec mon honorable ami.

(La question est transformée en ordre de dépôt de documents.)

CREDITS AFFECTES AUX FINS DE LA SANTE PUBLIQUE

M. CHURCH demande:

Quels crédits le Parlement a-t-il ouverts aux provinces pour fins de santé publique dans les dernières six années?

L'hon. M. BELAND (ministre de la Santé): Cette question se rapporte aux crédits votés par le Parlement pour fins d'hygiène. Différents crédits sont ouverts chaque année à certaines associations qui s'occupent de l'amélioration des conditions hygiéniques en Canada, par exemple à la société antituberculose canadienne, la société du bien-être de l'enfance, le conseil d'hygiène mentale. J'imagine toutefois que l'honorable député a autre chose en l'idée. Le crédit affecté directement à l'hygiène durant les six dernières années a été de \$1,050,000 indépendamment des subventions aux sociétés que j'ai mentionnées.

LES HUITRIERES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

M. MACLEAN (Prince) demande:

1. Y a-t-il eu négociations entre le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard et le département de la Marine et des Pêcheries pour le transfert des huîtres de l'Île du Prince-Edouard au gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle est la nature de ces négociations, et jusqu'à quel point ont-elles été poussées?

3. Le gouvernement fédéral se propose-t-il de repeupler et d'exploiter ces bancs d'huîtres, si on lui en donne le contrôle?

4. La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ont-ils consenti à confier leurs huîtres au gouvernement fédéral, et a-t-on pris des mesures pour l'exploitation dans ces deux provinces?